

Juriste en apprentissage

Modalités Apprentissage en alternance pour 2 ans
Affectation Paris (Siège – Service des affaires juridiques)

Candidature avant le 31/10/2016

Contexte

Placé sous la double tutelle du ministère de la Culture et de la Communication et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), établissement public administratif créé par la loi du 17 janvier 2001, a pour mission de mettre en œuvre les prescriptions de l'État en matière de diagnostics et de fouilles archéologiques et de procéder à l'exploitation scientifique des résultats des recherches ainsi qu'à leur valorisation et leur diffusion culturelle en coopération avec les partenaires institutionnels concernés.

Doté d'une organisation reposant sur un siège parisien et huit directions interrégionales et une direction de projet, l'établissement dispose d'un effectif de plus de 2 000 agents et d'un budget de près de 166 millions d'euros.

Le(a) apprenti(e) juriste est directement rattaché(e) à la chef du service des affaires juridiques qu'il (elle) assiste dans la réalisation de ses missions.

Missions

Placé auprès de la chef du service des affaires juridiques, qui assurera la mission de tutrice de l'apprenti, le/la juriste a pour mission de l'assister dans la réalisation de ses missions. A ce titre, il/elle réalise les recherches et les études dont il/elle est chargé par la chef de service. Le/la juriste assure par ailleurs une veille stratégique sur les évolutions de l'environnement réglementaire et législatif concernant l'archéologie préventive. Il/elle procède à l'analyse des dossiers législatifs et des projets de texte qui concernent l'institut ou son secteur d'activité.

Il/ elle coordonne les actions qui concernent la défense de l'établissement dans tous ses secteurs d'activités, notamment au titre de la politique contractuelle adoptée pour la réalisation des opérations archéologiques.

Fonctions

Il/elle devra :

- Assurer le suivi de l'élaboration des textes législatifs et réglementaires applicables à l'établissement ;
- Développer la veille réglementaire propre à l'environnement juridique de l'institut ;

- Expertiser toutes questions relevant de son champ de compétence, réaliser toute étude particulière, monter les dossiers d'analyse et de synthèse se rapportant à ces études à la demande du service des affaires juridiques.
- Rédiger les instructions, notes, courriers qui relèvent des dossiers suivis en direct par le service des affaires juridiques ;
- Préparer les dossiers service relevant des affaires juridiques concernant la présentation et la mise en œuvre des projets stratégiques de l'établissement ;
- Recueillir et diffuser la documentation administrative, juridique, parlementaire et d'actualité intéressant l'établissement.

Les fonctions décrites ci-dessus correspondent aux principales fonctions prévues pour ce poste, elles peuvent faire l'objet d'adaptations en fonction des besoins de service.

Niveau de diplôme requis – conditions de travail

Etudiant(e) en master 1 ou 2 en droit.

Contrat d'apprentissage à pourvoir à la rentrée pour une durée de deux ans 35h hebdomadaires incluant les temps de formation en école – horaires collectifs de travail.

Salaire déterminé en pourcentage du SMIC et dont le montant varie en fonction de l'âge du bénéficiaire et de sa progression dans le ou les cycles de formation faisant l'objet de l'apprentissage.

Compétences requises

- Formation en droit public (droit administratif, droit public des affaires), connaissance de la loi informatique et liberté, notions en droit privé (droit des obligations, droit d'auteur)
- bonnes capacités rédactionnelles, aptitude à la synthèse ;
- Rigueur et méthode ;
- Sens de l'organisation et de l'autonomie ;
- Discrétion.

Candidature

Les candidats sont invités à adresser leur candidature (CV, lettre de motivation) **au plus tard le 31 octobre 2016** inclus à Benoît Lebeaupin, directeur des ressources humaines : Inrap, 121 rue d'Alésia 75014 Paris [via](http://www.inrap.fr) le site www.inrap.fr